

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU LIEU DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QU'à la séance ordinaire du 8 septembre 2020, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2020-09-252 modifiant l'endroit désigné où auront lieu les séances du conseil;

QUE dans la mesure où le gouvernement du Québec continuera de prolonger l'état d'urgence sanitaire, les séances du conseil municipal du 5 octobre, du 2 novembre et du 7 décembre 2020 auront lieu à la Salle du Canton au 351, rue Saint-Louis à Warwick ou en vidéoconférence Zoom, et ce, afin de respecter les mesures sanitaires et de distanciation physique;

QUE dans le cas contraire, les séances se tiendront au lieu ordinaire, soit au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce dix-huitième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt.

**Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière**